

## 9965 - Organiser une prière collective à la maison mortuaire

---

### question

A la mort d'une personne, des familles se rendent chez elle et s'assoient aux côtés de sa famille et lui dédient une prière collective... Est-ce permis ? A la mosquée, l'on célèbre ce qu'on appelle « **al-Khatma** »... Est-ce autorisé ?

### la réponse favorite

Dans les avis de la Commission Permanente pour la Consultance religieuse, on lit ce qui suit : « Nous ne sachions aucun argument tiré du Coran et de la Sunna qui indique la légalité de la lecture d'une sourate quelconque du Coran à un endroit quelconque ; qu'il s'agisse du domicile du défunt ou ailleurs. Nous ne sachions pas non plus que l'un des Compagnons ou de leurs successeurs ou des successeurs de leurs successeurs l'ait fait. En principe, cela doit être empêché, compte tenu des propos du Prophète (bénédition et salut soient sur lui) : « **toute action non conforme à notre affaire (religieuse) sera rejetée** » (rapporté par Mouslim, chapitre al-Aqdiya, 3243).

Quant au fait de se réunir afin de prier pour le défunt, (l'on doit savoir que) la prière est un acte cultuel. Est, en cette matière, l'on doit s'en tenir strictement aux textes. Or, il n'a pas été rapporté de façon sûre que le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) s'était joint à ses compagnons pour prononcer une invocation au profit d'un mort, à la suite de la prière prévue à cet effet. En revanche, il a été rapporté qu'il se tenait près de la tombe au terme de l'inhumation et disait : « **Sollicitez le pardon (divin) pour votre compagnon car il est entrain d'être interrogé** ».

Ce qui précède permet de savoir que ce qui est juste c'est de s'abstenir de procéder à une prière collective après la prière des

morts, car (ajouter une autre prière) serait une innovation.

Les avis de la Commission Permanente, 9/16.

Priez pour votre mort individuellement, car il n'y a aucun mal à implorer la miséricorde pour lui dans le cadre de la prière prévue à cet effet et après celle-ci, surtout pendant le temps d'exaucement de la prière comme le dernier tiers de la nuit, la dernière heure du temps de la prière d'asr du vendredi et entre l'appel à la prière et l'annonce de son début. Soyez sincères dans vos prières. Quand vous êtes en relation avec Allah, dans la cadre de la prière, vous éprouvez une révérence et une sincérité que l'on ne ressent pas dans les prières collectives organisées en présence de la famille du défunt. Puisse Allah nous assister à faire du bien.